

PLATEFORME

« PAR et POUR » la jeunesse

2019



Table des matières

<i>Mise en contexte</i>	2
<i>Sommaire des pistes d'action</i>	3
<i><u>Enjeu : L'environnement</u></i>	4
Contexte et analyse	4
Pistes d'action	4-5
On reconnaît	5
Dans l'angle mort	5
<i><u>Enjeu : La nouvelle économie</u></i>	6
Contexte et analyse	6
Pistes d'action	6
On reconnaît	7
Dans l'angle mort	7
<i><u>Enjeu : La santé mentale</u></i>	8
Contexte et analyse	8
Pistes d'action	8-9
On reconnaît	9
Dans l'angle mort	9
<i><u>Enjeu : La connectivité</u></i>	10
Contexte et analyse	10
Pistes d'action	10
On reconnaît	11
Dans l'angle mort	11
<i><u>Enjeu : L'éducation</u></i>	12
Contexte et analyse	12
Pistes d'action	12-13
On reconnaît	13-14
Dans l'angle mort	14

MISE EN CONTEXTE

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est un organisme national fondé en 1974. Gérée par et pour les jeunes, la FJCF est composée de onze membres associatifs jeunesse, actifs dans neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiens d'expression française âgés entre 14 et 25 ans par le biais d'activités, d'événements pancanadiens – tels les Jeux de la Francophonie canadienne – et par des programmes d'emplois jeunesse.

La jeunesse de la francophonie canadienne a l'avenir du Canada à cœur. Les membres de la FJCF ont mené une réflexion approfondie afin de dégager un certain nombre d'enjeux déterminants pour l'avenir de la jeunesse, et pour l'avenir du Canada. À partir de chaque enjeu, ils ont identifié une série de pistes d'action qui leur semblent essentielles. La jeunesse souhaite que ces enjeux et pistes d'action puissent être à l'avant-plan des débats publics en amont de la prochaine élection fédérale et puissent alimenter les propositions et les engagements de tous les candidats, chefs et partis qui aspirent former le prochain gouvernement.

Voici de quoi on parlerait pendant la prochaine campagne électorale, voici ce que seraient les grandes orientations du prochain gouvernement fédéral, par et pour la jeunesse.

SOMMAIRE DES PISTES D'ACTION

Enjeu : L'environnement

Que le gouvernement fédéral dote le Canada d'un plan d'action environnemental générationnel, et ce, de toute urgence.

Enjeu : La nouvelle économie

Que le gouvernement du Canada actualise son plan économique de sorte à mieux prendre en compte la nouvelle économie du travail.

Enjeu : La santé mentale

Que le gouvernement du Canada développe et mette en œuvre un Plan d'action sur la santé mentale.

Enjeu : La connectivité

Que le gouvernement du Canada mette de l'avant une Politique de connectivité et l'unité.

Enjeu : L'éducation

Que le gouvernement du Canada crée un ministère de l'Éducation fédéral.

Que le gouvernement du Canada procède à la révision du PLOÉ.

Que le gouvernement du Canada allège le fardeau de la dette étudiante.

Que le gouvernement du Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, favorise l'augmentation du nombre d'enseignants francophones dans les programmes de français, d'immersion et de français langue seconde.

Contexte et analyse

Les ressources naturelles sont une richesse canadienne extraordinaire. D'innombrables recherches scientifiques indiquent que la situation environnementale est critique et que l'action est plus qu'urgente. Une étude récente rapporte que le réchauffement de la température au Canada est, en moyenne, environ deux fois plus grand que le réchauffement mondial.¹ Certains chercheurs estiment même que sans des changements radicaux et immédiats, nous serions à l'aube d'une extinction planétaire.² Les changements climatiques, la diminution des sources d'eau potable, l'érosion de la biodiversité, l'usage des pesticides et l'exploitation pétrolière figurent parmi les nombreux dossiers faisant en sorte que l'environnement est désormais à l'avant-plan des préoccupations de bon nombre de Canadiens.

Quant à elle, la jeunesse souhaite que le gouvernement du Canada pose des gestes concrets, qui assureront la pérennité des ressources naturelles au Canada et à l'échelle de la planète pour les générations à venir. Nous attendons de notre pays qu'il assume un rôle de chef de file mondial au plan environnemental, rôle qui nous revient en raison de l'abondante richesse naturelle au Canada. Nous estimons qu'il y a péril dans la demeure et qu'une intervention immédiate est essentielle.

Pistes d'action

Que le gouvernement fédéral dote le Canada d'un plan d'action environnemental générationnel, et ce, de toute urgence.

Ce plan devrait fixer des objectifs clairs et atteignables et comprendre des mesures concrètes, y compris :

- Bannir le plastique à usage singulier au Canada ;
- Imposer des sanctions aux entreprises qui ne respecteraient pas leurs obligations au plan du développement durable ;
- Non seulement respecter les engagements et les obligations du Canada découlant de l'accord de Paris, mais viser à les dépasser largement ;

¹ Gouvernement du Canada, *Rapport sur le climat changeant du Canada – Sommaire*, 2019, page 5.

² Ceballos et al., *Accelerated modern human-induced species losses: Entering the sixth mass extinction*, American Association for Science Advancement, 2015, page 1.

- Réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre au Canada d'ici 2030 ;
- Revoir et actualiser la Loi sur les ressources en eau au Canada et le Plan d'action pour l'assainissement de l'eau.
- Viser 100% d'énergie renouvelable au Canada, d'ici 2050.

On reconnaît

- L'Adoption, par le Canada et 194 autres pays, de l'Accord de Paris.
- Le lancement de la Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle.
- La lettre de mandat de la ministre de l'Environnement et du changement climatique qui évoquait, entre autres :
 - L'élaboration d'un plan pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- L'engagement du gouvernement du Canada visant à abolir le charbon comme source d'électricité d'ici 2030.
- L'adoption de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Dans l'angle mort

- Bon nombre de chercheurs sont d'avis que les engagements de l'Accord de Paris ne suffiront pas pour contrer les tendances lourdes sur le plan du changement climatique. Le Canada doit montrer l'exemple et aller plus loin, plus vite.
- La Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre³ marque une vision d'avenir importante. Mais l'échéancier de la Stratégie (le milieu du siècle) est trop tardif.
- Les politiques et lois légiférant la protection de l'eau, notamment l'eau potable, sont datées, nécessitent des mises à jour urgentes et doivent être accompagnés de mesures suffisantes pour assurer la pérennité de l'eau au Canada.

³ https://unfccc.int/files/focus/long-term_strategies/application/pdf/can_strategie_red.pdf

ENJEU : LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Contexte et analyse

Le Canada évolue dans un contexte économique mondial hautement concurrentiel où la réussite économique dépend de plus en plus du savoir, de l'éducation, de l'information, de la technologie, de la créativité et de la résilience. Dans ce contexte, le monde du travail et le rapport au travail changent rapidement. Les conditions de travail flexibles, le développement continu des compétences, le besoin de résilience afin de pouvoir s'adapter au changement perpétuel sont autant de facteurs déterminants pour les jeunes qui entreront prochainement sur le marché du travail. Malheureusement, le cadre législatif et les politiques fédérales actuelles répondent peu et mal aux réalités de cette nouvelle économie.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada actualise son plan économique de sorte à mieux prendre en compte la nouvelle économie du travail.

Le plan économique du Canada doit, entre autres :

- Prévoir les effets du vieillissement de la population sur la main d'œuvre au Canada et déployer des mesures permettant de pallier la baisse de revenus qui pourrait en découler dans certaines régions ;
- Développer et mettre en œuvre une stratégie qui mise sur l'innovation et l'intégration des technologies de l'heure telles que l'intelligence artificielle pour assurer la pérennité de l'économie canadienne ;
- Protéger le droit à la vie privée en restreignant les informations qu'une entreprise peut récolter, stocker et vendre ;
- Renforcer le rôle des syndicats; affirmer le droit du travail et favoriser l'accès aux occasions de développement professionnel pour tous ;
- Assurer l'équité et la parité salariale pour tous, partout au Canada ;
- Créer des incitatifs à l'embauche et la rétention des jeunes par les entreprises canadiennes ;
- Veiller à ce que tout stage offert au Canada soit rémunéré.

On reconnaît

- La lettre de mandat de la ministre qui évoquait, entre autres :
 - Le besoin d'actualiser le Code canadien du travail pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes continuent de pouvoir compter sur un ensemble de normes d'emploi fédérales rigoureuses et modernes.
 - Le besoin de modifier le Code canadien du travail afin de permettre aux travailleurs de demander à leur employeur des conditions de travail souples.
- Les consultations du gouvernement fédéral en vue de l'élaboration d'une Politique jeunesse pour le Canada.

Dans l'angle mort

- Malgré les nombreuses consultations sur la question, et malgré la participation de jeunes leaders de partout au pays, le Canada ne bénéficie toujours pas d'une Politique jeunesse en matière de travail.
- Les stages non rémunérés demeurent une pratique courante au Canada. Cette situation est hautement discriminatoire à l'égard de la jeunesse.

Contexte et analyse

Une personne sur cinq au Canada est actuellement aux prises avec une maladie mentale.⁴ L'enjeu est particulièrement criant pour les jeunes, chez qui on remarque le taux le plus élevé de problèmes de santé mentale de toute la population canadienne – problèmes qui se manifestent souvent au moment même où les jeunes entreprennent leurs études postsecondaires ou se lancent sur le marché du travail.⁵ Ajoutons, pour souligner l'urgence d'agir sur le dossier de la santé mentale, qu'après les blessures non intentionnelles, le suicide demeure la deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 34 ans.⁶

Malgré l'importance de cet enjeu de société, le Canada ne compte toujours pas une stratégie nationale en matière de santé mentale. De fait, l'asymétrie des politiques, programmes et services existants d'une province et d'un territoire à l'autre – et l'absence d'un cadre pancanadien – sont certainement des facteurs qui freinent le progrès sur ce dossier. Les pistes d'action sont nombreuses : prévention, promotion et sensibilisation – notamment afin de contrer la stigmatisation, augmentation de l'offre et de l'accès aux soins et services, rétablissement du bien-être, coordination, etc.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada développe et mette en œuvre un Plan d'action sur la santé mentale.

Ce plan d'action devrait, notamment :

- Aider à contrer la stigmatisation par rapport à la santé mentale ;
- Favoriser le développement et l'accès aux ressources et services en français, notamment dans les écoles à l'échelle du pays ;

⁴ Commission de la santé mentale du Canada, *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 2013, page 1.

⁵ Commission de la santé mentale du Canada, *Faire valoir les arguments en faveur des investissements dans le système de santé mentale du Canada à l'aide de considérations économiques*, 2017, p12.

⁶ Statistique Canada, *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, 2010.

- Augmenter le discours public et la sensibilisation publique sur les enjeux de santé mentale, partout au Canada.

On reconnaît

- La lettre de mandat de la ministre qui évoquait, entre autres :
 - L'importance de renouveler les accords bilatéraux avec chaque province et chaque territoire afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale.
- L'inclusion de la santé mentale parmi les raisons médicales permettant d'accéder à un congé sans intérêt et sans paiement des prêts d'études canadiens (Budget 2019).
- L'engagement d'appuyer la construction et l'exploitation continue d'un centre de soins en matière de santé mentale et de traitement de la toxicomanie au Nunavut (Budget 2019).
- L'investissement de 20 millions de dollars (Budget 2018) à l'appui de projets communautaires permettant d'améliorer le bien-être des personnes atteintes de démence.
- Le financement de plus de 19 millions de dollars (Budget 2018) pour l'amélioration des soutiens en santé mentale pour la communauté noire au Canada.
- L'engagement de verser 11 milliards de dollars (Budget 2017) aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour soutenir les soins à domicile et les services de santé mentale.

Dans l'angle mort

- Puisque la santé mentale est un enjeu qui touche tout particulièrement les jeunes canadiens, il y a lieu de mobiliser les ministères de l'Éducation, conseils et commissions scolaires, écoles, etc. en tant que champions de la santé mentale au Canada. Chacune de ces instances devrait être appelée à développer et à mettre en œuvre sa propre politique sur la santé mentale des jeunes.

ENJEU : LA CONNECTIVITÉ

Contexte et analyse

Dans une société numérique, où la technologie évolue à une vitesse étourdissante et la vie est de plus en plus axée sur l'instantanéité, il importe d'assurer de bonnes connexions entre les Canadiens de tous les horizons, où qu'ils soient au pays. Depuis des générations, le Canada est perçu à l'échelle du monde comme un chef de file sur le plan de la diversité. Que ce soit la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, la Charte ou la Loi sur les langues officielles, la Politique canadienne du multiculturalisme de 1971, le Canada compte plusieurs exemples de mesures qui soutiennent la diversité. Aujourd'hui plus que jamais, ce pays dont la population tire ses origines de plus de 200 nationalités doit continuer de servir de modèle de connectivité⁷.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada mette de l'avant une Politique de connectivité et l'unité.

Cette politique devrait, notamment :

- Actualiser la *Loi sur les langues officielles* et revoir sa mise en œuvre afin d'assurer sa pertinence pour la francophonie canadienne aujourd'hui et à l'avenir ;
- Financer une campagne de sensibilisation et de promotion des langues officielles qui ferait connaître et valoriserait les différents accents francophones au Canada ;
- Annoncer des mesures concrètes permettant de favoriser la sécurité linguistique partout au pays ;
- Enchâsser l'accès à l'internet dans les droits de la Charte canadienne ;
- Reconnaître que le respect de la diversité est une valeur fondamentale qui fait partie de l'identité commune des Canadiens et que le pluralisme est essentiel pour l'avenir du Canada.

⁷ Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, *Les fruits de la diversité – l'avantage mondial du Canada*, 2017, page 1.

On reconnaît

- L'engagement du gouvernement fédéral à lancer une démarche de révision et d'actualisation de la Loi sur les langues officielles.
- L'engagement du gouvernement fédéral (Budget 2019) d'assurer un accès au service internet à haute vitesse pour tous les Canadiens d'ici 2030.
- La participation du Canada en tant que partenaire fondateur du Centre mondial pour le pluralisme.

Dans l'angle mort

- La diversité demeure trop souvent méconnue au Canada, et on remarque certaines tendances fâcheuses telle la montée de la francophobie. Il y a lieu de mener une campagne de sensibilisation sur le pluralisme, sur les accents et sur les registres de langues, afin de contrer la stigmatisation et la discrimination, et de renforcer le sentiment d'appartenance de tous les Canadiens. Nous imaginons des campagnes dans les écoles et institutions culturelles partout au pays, mais aussi dans les médias – où la diversité demeure encore trop rarement visible et audible.

ENJEU : L'ÉDUCATION

Contexte et analyse

L'éducation est un investissement rentable pour le Canada. La jeunesse doit pouvoir accéder à une éducation de qualité afin de pouvoir soutenir l'avantage créatif, technologique et économique du Canada. L'accès à l'éducation en français revêt une importance particulière puisqu'elle soutient le développement et la vitalité des communautés francophones et acadiennes. Les écoles, collèges et universités sont des institutions essentielles et des lieux de rassemblement incontournables pour nos collectivités. Afin de tenir compte des besoins en éducation de la francophonie canadienne, le gouvernement fédéral poursuit une collaboration de longue date avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation dans la langue de la minorité.

Pourtant, les pratiques en matière d'éducation en français varient énormément d'une province et d'un territoire à l'autre. Les provinces et territoires manquent de transparence et d'imputabilité quant à l'utilisation des fonds publics qui leur sont versés par le fédéral en appui à l'éducation dans la langue de la minorité. L'endettement représente un obstacle colossal, voire un frein financier, pour plusieurs qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires. Nous notons aussi qu'un bon nombre de collectivités souffrent d'une pénurie perpétuelle d'enseignants francophones.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada crée un ministère de l'Éducation fédéral.

Que l'on confie à ce ministère, entre autres : la responsabilité d'assurer une cohésion nationale des programmes-cadres et le respect des normes d'éducation en français à travers le pays.

Que le gouvernement du Canada procède à la révision du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE).

Que cette révision garantisse que les sommes destinées à l'éducation de langue française et d'immersion soient utilisées à ces fins, assure la transparence et la reddition de comptes par rapport à l'utilisation de ces fonds, et impose des sanctions aux provinces non conformes.

Que le gouvernement du Canada allège le fardeau de la dette étudiante.

Les mesures du gouvernement devraient inclure l'offre de bourses d'études pour les étudiants qui font des études postsecondaires en français au Canada.

Que le gouvernement du Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, favorise l'augmentation du nombre d'enseignants francophones dans les programmes de français, d'immersion et de français langue seconde.

Nous proposons deux moyens pour réaliser cette piste d'action :

- L'offre de subventions permettant d'effacer la dette étudiante ou de rembourser un montant équivalent aux frais de scolarité de premier cycle pour ceux qui s'engagent à enseigner dans une école de langue française pendant une période donnée ;
- Le lancement de bourses de mobilité permettant aux enseignants francophones d'accepter un poste dans une institution d'enseignement de langue française loin de leur lieu d'apprentissage ou de résidence.

On reconnaît

- L'augmentation du financement de base des organismes qui travaillent à la promotion et au soutien des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).

- La création d'un programme de microsubventions pour des activités de construction identitaire (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).
- De nouveaux investissements visant à élaborer et soutenir des stratégies de recrutement des enseignants pour les écoles de la minorité (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).
- L'augmentation des montants du Programme canadien de bourses aux étudiants pour les étudiants de familles à faible et à moyen revenu (Budget 2019).
- L'élargissement des critères d'admissibilité au Programme canadien de bourses aux étudiants afin d'augmenter le nombre d'étudiants qui recevront une aide non remboursable (Budget 2019).
- Les investissements permettant de moderniser le Programme canadien de prêts aux étudiants (Budget 2019).

Dans l'angle mort

- Alors que les recettes provenant des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement ont triplé depuis 2001⁸, le total de la dette étudiante publique au Canada atteint désormais plus de 28 milliards de dollars.⁹
- Un manque de transparence perdure quant au financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOÉ) de telle sorte qu'il est actuellement impossible de savoir si les fonds que le fédéral verse aux provinces et territoires pour l'enseignement de la langue de la minorité servent véritablement à cette fin.

⁸ Joel Harden, *Le bien-fondé du renouvellement de l'éducation postsecondaire*, Centre canadien de politiques alternatives, mars 2017, page 5.

⁹ Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, *L'économie politique de l'endettement étudiant au Canada*, avril 2017, page 3.